

prêts à entreprendre une action concertée et à accepter les correctifs nécessaires. Cela est vrai tant pour les réductions tarifaires que pour l'accessibilité des marchés ou les arrangements relatifs aux produits de base ou pour tous ces autres sujets importants et complexes qui font l'objet de discussions à l'Office du Commerce et du Développement.

Il y a eu un début modeste mais prometteur. Nous devons nous attaquer sans relâche à cette tâche cruciale qui exige les plus grands efforts de la part des pays développés et des pays en voie de développement.

Les droits de l'homme

Nous ne pouvons, toutefois, nous arrêter seulement au progrès matériel, comme si c'était la seule voie menant au bien-être de l'humanité. La dignité et la grandeur des droits de l'homme sont bien plus essentielles et ne peuvent exister que dans un contexte d'égalité et de liberté.

La résolution exprimée dans la Charte, de "proclamer notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme" est donc une partie vitale de la grande croisade dans laquelle nous sommes engagés. Les Canadiens attachent une importance particulière au maintien et à l'extension des droits civils de l'individu, à la sauvegarde des institutions familiales et religieuses, et à l'élimination de toutes formes de discrimination, tant au point de vue de race, que de couleur, de sexe ou de religion.

Notre intérêt à l'égard des droits de l'homme provient aussi de la diversité de nos origines nationales. Bien des Canadiens ont conservé des attaches profondes avec leur pays d'origine. Lorsque le respect pour les droits et la liberté de l'homme n'est pas entièrement assuré ou lorsqu'il est délibérément renié, les Canadiens déplorent cette situation car nous croyons sincèrement que ces droits et libertés doivent avoir une application universelle.

A cause de ces convictions, nous sommes particulièrement désireux que le rôle des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme soit accru, et qu'on donne suite aux propositions à cet effet. Nous appuyons la nomination d'un Haut-Commissaire pour les droits de l'homme, proposée par le Costa Rica, et nous sommes prêts à nous joindre aux co-auteurs d'une telle résolution. Si les droits de l'homme ont une signification universelle, leur violation doit aussi toucher tous les hommes.